



# LEMBACH - MATTSTALL

## Wàs gïbt's nejes ? Quoi de neuf ?

- Décembre 2020 -



### Le mot du Maire



Madame, Monsieur, cher habitant,

Nous venons de traverser une année éprouvante, chahutée par une crise sanitaire inédite, qui a bouleversé nos modes de vie et ébranlé notre système économique. Beaucoup trop d'entre nous ont été meurtris au

sein même de leur famille. Face à cette pandémie qui nous impacte tous, la commune se bat à vos côtés et a choisi de mettre les bouchées doubles en démultipliant les nécessaires solidarités.

L'engagement au service du progrès social et économique pour les habitants et le territoire a conduit la Région Grand Est, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes à mettre sur pied non seulement des mesures d'urgence, mais aussi un plan de relance ambitieux centré sur nos commerces et entreprises dans toutes leurs diversités (industrielle, artisanale, agricole...).

Un programme sur mesure pour les structures de petite taille qui maillent nos campagnes et nos villes, est destiné à solidifier et renforcer leurs activités pour continuer à être pourvoyeurs d'emplois. Actuellement les avis d'impositions sont arrivés dans nos entreprises et nos foyers, ils ne reflètent pas encore toutes les prises en charges mais la Direction des Finances Publiques y travaille afin de régulariser la situation. Ce plan de relance nous permettra de porter des projets structurels, nécessaires et ambitieux, portant sur un large spectre dans notre commune.

L'ensemble du conseil municipal s'attache à relever le défi du développement durable qui requiert de concilier impératifs environnementaux, développement économique et progrès social. De nombreuses réflexions sont en cours afin de réduire la dépendance aux énergies fossiles en optant pour des énergies renouvelables (solaire, bois, agro carburants...), ou de réhabiliter des espaces de friches...

La rénovation de l'école, comprenant le désamiantage, nécessitera une période de travaux soutenus de quelques mois avec une délocalisation des salles de classe à « La Scierie ». J'ai pris un arrêté d'interdiction de circulation dans la rue de l'école au moment de l'entrée et de la sortie des classes afin de protéger nos enfants au niveau de cette rue. Malheureusement la circulation, sensible dans ce quartier, n'avait pas été prise en compte lors des diverses réflexions dans le passé. Nous allons nous y atteler.

Dans le cadre du plan de relance du Massif Vosgien, nous avons élaboré un vaste programme de redynamisation du camping avec entre autre la mise en place d'une douzaine d'habitation légère de loisirs (HLL) qui sera proposée à la location, la rénovation du bâtiment près de l'entrée avec un coin lecture en lien avec une supérette et un espace café.

La requalification de l'étang de pêche du Fleckenstein en lien avec la continuité écologique prend un peu de retard et les travaux ne devraient avoir lieu qu'en 2022.

Dans ce contexte de crise, donner sens au « *bien vivre ensemble* » reste plus que jamais la colonne vertébrale de nos actions. La concertation avec les citoyens et l'aménagement harmonieux de notre territoire - économique, environnemental et sociétal - en sont les principaux enjeux.

C'est dans cet esprit que nous tenons à embellir notre village avec les décorations de Noël. Je remercie l'ensemble du personnel communal, les membres du comité des fêtes « *Lembach Demain* » et les bénévoles **Michèle, Georgette, Christiane, Francine, Laetitia, Martine, Catherine**, ainsi que tous les villageois qui ont œuvré pour décorer leur maison et ainsi entretenir la magie de Noël.

« *Le vrai courage ne se laisse jamais abattre* » disait **Fénélon** (Théologien et écrivain français 1651-1715). Tenons bon et entrons dans cette nouvelle année 2021, animés d'espoir, de désir de renouveau et d'ambition de reconquêtes.

**E gutes nejes Johr und àlles Beschte !**

**Christian Trautmann, maire**

### Mattstall



Noël est proche et nous avons tous envie que cette drôle d'année 2020 se termine. En mars vos suffrages avaient permis ma réélection pour un quatrième mandat, je vous en remercie très sincèrement. Même après 20 ans, je mettrai toujours et encore, toute mon énergie pour défendre vos intérêts et ceux de notre beau village fleuri.

La bonne nouvelle 2020 a été la naissance de la petite **Lorelei**, fille d'**Élodie et Mathieu Richert** à Mattstall. Quel privilège pour moi de signer la première fois un acte pour une naissance à Mattstall. **E echti Mattschdallere**.

Malheureusement, ce satané virus ne nous lâche pas, et s'est invité jusque dans notre petit village, que l'on croyait à l'abri. À ce stade, une pensée émue pour toutes celles et ceux qui sont malades, hospitalisé(e)s, seul(e)s, et vous souhaiter de reprendre le dessus rapidement. En bousculant nos habitudes, en nous faisant perdre nos repères, la situation nous fait souvent parler de l'essentiel. Si nous profitons de cette expérience négative, pour nous demander si ce que nous faisons, ce que nous pensions était vraiment essentiel. Tout l'or du monde ne nous permettra pas d'acheter, ni un ami, ni une famille, ni la paix, ni l'amour, ni la santé. Et si l'essentiel était de se lever en bonne santé, de pouvoir faire son travail, d'aimer et d'être aimé, de savourer ce que nous donne la nature, cela pourrait s'appeler le bonheur.

L'important n'est pas ce que tu fais dans la vie, l'important est ce que tu fais **DE ta vie**.

**Joyeux Noël et bonne année 2021**

*Charles Suss*

# La mairie pendant les fêtes de fin d'année

Pendant la période des fêtes de fin d'année 2020, la mairie continue de fonctionner aux horaires habituels :

- Tous les matins de 8h à 11h30
- Tous les après-midis sur rendez-vous



Depuis le 30 novembre, la bibliothèque vous accueille à nouveau les **lundis de 15h30 à 18h** et les **mercredis de 9h30 à 11h30 et de 16h à 17h30**.

## Comité des fêtes « Lembach Demain »

Nous n'avons malheureusement pas pu organiser notre traditionnel marché de Noël mais nous tenions à entretenir l'esprit de Noël en mettant en place nos décorations, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons installé les petites maisonnettes de **Bernard** et **Josyane** au niveau du Rond-point.



Place de la mairie, nous avons légèrement modifié notre traditionnelle décoration du balcon. La maison du Père Noël a été installée, **Josyane** et **Barbara** l'ont décorée en espérant ne pas avoir droit à du vandalisme. Une fenêtre du calendrier de l'avent est ouverte chaque jour par les enfants du périscolaire, accompagnés de **Catherine** et **Martine**, dans le respect strict des contraintes sanitaires imposées par leur employeur.

Nous organisons à nouveau notre concours des plus belles vitrines de Noël avec deux catégories, une pour les professionnels et l'autre pour les particuliers. Le gagnant de chaque catégorie se verra offrir un cadeau. En raison des contraintes sanitaires, et pour éviter le déplacement des enfants, les habitations seront photographiées et la sélection se fera sur cette base, par les enfants du périscolaire.

**N'hésitez pas à mettre une simple lumière allumée sur le rebord de votre fenêtre.**

## Eau / Assainissement

Le 24 octobre dernier, la station de neutralisation de l'eau par traitement UV a été mise en service, elle permettra de ne plus traiter l'eau de Lembach avec du Chlore. Son coût est de près de 32 000 € avec un entretien annuel estimé à 2 600 €.

Le bien vivre à Lembach se traduit aussi par la mise en place d'un plan pluriannuel de travaux sur les réseaux d'eaux, les branchements défectueux et les ouvrages de production d'eau. Ce plan s'élève à plus de 1,7 millions d'euros, il permettra d'assurer une qualité de l'eau qui s'est fortement dégradée ces dernières années, l'historique des analyses nous le prouve.



Le peu d'investissement au courant de la dernière décennie s'est traduit par une altération de l'ensemble du réseau d'eau de Lembach et de ses annexes. Afin de rattraper ce retard, l'augmentation du prix de l'eau sera inévitable. Par ailleurs, si nous voulons créer une commission eau unique pour l'ensemble de la communauté de communes (comme pour l'assainissement) nous devons nous mettre à un niveau de qualité au moins identique à celui de l'ensemble des autres communes.



La mise en service de la nouvelle station d'épuration de Lembach est prévue, au plus tôt, fin 2023. Les études sont lancées pour un coût de près de 4 millions d'euros à la charge du périmètre **Sauer -Pechelbronn**. Malheureusement, la qualité des eaux en sortie de station à **Pffaffenbronn** et **Mattstall** n'est pas conforme aux normes en vigueur et cela nécessitera des travaux.

## Propriétaires de logements vacants

Il arrive que des personnes cherchant un logement en location dans notre commune se présentent à la mairie. Nous aimerions pouvoir les conseiller.

Pour cette raison, nous invitons les propriétaires à nous faire part d'une disponibilité de leur location. Un formulaire est disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet pour tout mouvement de locataires ([www.mairie.fr](http://www.mairie.fr) > **administratif** > **nouveaux arrivants**).



## Lembach sur les réseaux sociaux



Une page Facebook « **Commune de Lembach** » a été créée pour nous permettre d'être encore plus proche de vous. Des informations concernant la commune y seront régulièrement publiées, n'hésitez pas à la visiter ! (<https://www.facebook.com/communedelembach>)

Le site internet de la commune reste un outil indispensable pour toutes vos démarches administratives, mais aussi pour trouver des informations concernant la commune, le département ou la région. Des actualités y sont régulièrement mises à jour. (<https://www.lembach.fr/mairie/>)

Dans le même esprit, une page Facebook et un site internet pour le camping ont été créés. (<https://www.lembach.fr/camping/> et <https://www.facebook.com/communedelembach>)

## Partageons la Lumière de Noël

Cette année, la commune, les **communautés catholiques et protestantes** ainsi que le comité des fêtes « **Lembach demain** » s'associent pour vous inviter le **23 décembre** à une promenade méditative à travers le centre du village autour du thème « **partageons la lumière de Noël** ».

Cette fête a été pensée pour tous, petits et grands, et se veut être en plein air. Plusieurs haltes spirituelles et festives ont été imaginées pour vous. Nous vous donnons RDV pour le départ place de la mairie (ensuite, tout le parcours sera fléché).

Nous nous réjouissons de vivre ce moment de fraternité les uns avec les autres.  
**(sous réserve de l'autorisation de la Sous-Préfecture)**



## Promeneurs nocturnes

Promeneurs, cyclistes de fin de journée soyez prudents ... vous êtes encore plus vulnérables à la tombée de la nuit ! Pensez à vous munir de vêtements voyants et/ou réfléchissants :

- à 20 m : un automobiliste aperçoit un piéton avec des vêtements sombres.
- à 50 m : un automobiliste aperçoit un piéton avec des vêtements clairs.
- à 150 m : un automobiliste aperçoit un piéton avec des éléments rétro réfléchissants.

Service-Public.fr

À VÉLO	
Équipements obligatoires	Sanctions en cas d'absence
	Amende
Casque (enfant jusqu'à 12 ans)	Jusqu'à <b>750 €</b>
Gilet de haute visibilité (hors agglomération : la nuit ou en cas de luminosité insuffisante)	Jusqu'à <b>150 €</b>
Sonnette en bon état	Jusqu'à <b>38 €</b>
Éclairage fonctionnel	Jusqu'à <b>38 €</b>

## Pas bien pour la nature !



Nous pouvons malheureusement encore remarquer certaines incivilités.

Les « petits » déchets, jetés à terre délibérément ou par négligence font énormément de tort à notre environnement, notamment les masques chirurgicaux qui ne sont ni biodégradables, ni recyclables.

Ceux-ci doivent impérativement être jetés dans la poubelle (bac brun) après usage et non « oubliés » dans la rue.

## Plantations d'arbres fruitiers

Comme les années précédentes, l'**Association des Producteurs de Fruits de Lembach et Environs (APFLE)** a organisé une commande groupée d'arbres fruitiers cet automne. Plus de 300 arbres ont pris la direction des vergers d'Alsace du Nord. Cette année, les arbres ont été fournis par un pépiniériste alsacien, **M. Fernand Kreiss** de **Croettwiller**.

Le verger communal du **Jardin de la Paix**, au Flecken, a été complété par trois arbres supplémentaires : un poirier, un cognassier et un quetschier d'Alsace. Ces arbres ont été achetés par la commune et plantés par les bénévoles de l'association APFLE.

Une autre parcelle communale, dont l'accès se fait par la rue de l'Est, a accueilli vingt-huit pommiers et poiriers dans le cadre d'un projet de verger école. L'idée a été lancée par **Étienne Fischer**, président de l'association APFLE, afin de sensibiliser les jeunes générations à l'importance de notre patrimoine fruitier et à la préservation de nos paysages.



Les arbres devaient initialement être plantés en présence des enfants de l'**école Henri Mertz**, mais cela n'a pas été possible en raison de la crise sanitaire et du plan Vigipirate. Les bénévoles de l'association APFLE se sont chargés de la plantation, avec le soutien technique de la commune.

D'autres animations seront prévues avec les enfants de l'école, lorsque les conditions de sécurité le permettront.

L'association APFLE remercie tous les partenaires qui ont contribué à la réalisation de ces différentes actions.

## Ouverture de l'espace enfance à Lembach



Les travaux avancent au bâtiment qui accueillera le périscolaire et la micro-crèche. Les charpentiers finalisent le bardage en pin sylvestre de la forêt de Lembach. Encore quelques coups de peinture, un parquet à poser et enfin les meubles sur mesure seront installés en janvier. Le bâtiment pourra enfin ouvrir ses portes.

Il ne reste plus que le nom à trouver pour le bâtiment. Les équipes du périscolaire ont déjà travaillé avec les enfants pour trouver des noms aux salles d'activités.

Pour le bâtiment vous pouvez voter pour les propositions suivantes ou en proposer d'autres :

- **Au grès du bois**
- **Au grès des bois** : pour faire références aux matériaux utilisés
- **La Ruche** : pour faire référence à la forme du bâtiment

Vous pouvez soit envoyer votre vote par mail ([mairie@lembach.fr](mailto:mairie@lembach.fr)) soit le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

## Inscription à la micro-crèche

La micro-crèche, dont la gestion a été confiée à l'**AASBR**, pourra accueillir jusqu'à 10 enfants âgés de 10 semaines à 6 ans simultanément sur une large amplitude horaire de 7h30 à 18h30 ; priorité sera donnée aux enfants dont les parents résident sur le territoire de la Communauté de Communes Sauer Pechelbronn.

La micro-crèche proposera une sensibilisation à la langue allemande. Un service de restauration adapté à l'âge des enfants sera proposé.



Il reste encore quelques places : vous pouvez contacter le service **Gestion Familles de l'AASBR** par téléphone au : **03 88 65 67 40** ou par courriel : [inscription@asbr.com](mailto:inscription@asbr.com) .

Informations et demande de réservation sont accessibles sur <http://animation.sauer-pechelbronn.fr/halte-garderie>

## Inscription sur la liste électorale



L'inscription sur la liste électorale n'est plus obligatoire avant le 31 décembre. Elle peut se faire tout au long de l'année mais au plus tard le 6ème vendredi avant la date d'un scrutin.

En 2021, auront lieu les élections régionales et départementales, probablement au mois de mars. Un report au mois de juin est tout de fois envisagé, compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

**Rappel** : ce numéro du bulletin municipal et de nombreuses autres informations relatives à la vie de notre village, sont disponibles sur le site internet de la Mairie à l'adresse : [www.lembach.fr](http://www.lembach.fr)

